

23 sep 2015 -17:37

En octobre, 14 opérateurs télécoms prendront part à une campagne de promotion de l'internet mobile en Belgique

Bruxelles, le 23 septembre 2015 – 14 opérateurs télécoms prennent part à Surfmobile, la campagne de promotion de l'internet mobile en Belgique lancée à l'initiative du vice-Premier ministre et ministre de l'Agenda numérique et des Télécoms, Alexander De Croo, de l'IBPT (Institut belge des services postaux et des télécommunications) et du SPF Economie. Dès le 1er octobre, ils proposeront diverses actions avantageuses, telles qu'un volume de données supplémentaire, pour les personnes qui n'ont jusqu'ici jamais ou que très peu utilisé l'internet mobile. Un aperçu des opérateurs participants est disponible sur www.surfmobile.be/initiative.

Fin juin, le ministre, l'IBPT et le SPF Economie ont lancé ensemble le site web www.surfmobile.be dans le but de susciter la confiance du consommateur et de l'informer des avantages de l'internet mobile et de l'utilisation correcte, sûre et maîtrisée de celui-ci. Un simulateur très pratique est également disponible sur ce site pour permettre aux utilisateurs d'estimer le volume de données dont ils ont besoin. Les utilisateurs peuvent ainsi choisir plus facilement l'abonnement télécoms qui leur convient le mieux.

Comme annoncé, la seconde phase de la campagne de promotion de l'internet mobile commencera le 1er octobre. 14 opérateurs télécoms se sont inscrits à la campagne. Dès le 1er octobre, ils proposeront diverses actions avantageuses, telles qu'un volume de données supplémentaire, pour les personnes qui n'ont jusqu'ici jamais ou que très peu utilisé l'internet mobile, et fourniront aux consommateurs des explications sur une utilisation facile et sûre de celui-ci. L'objectif est que les gens puissent essayer l'internet mobile de manière abordable et sans engagement. Un aperçu des opérateurs participants est disponible sur www.surfmobile.be/initiative.

Grâce à ces initiatives, le ministre, l'IBPT et le SPF Economie souhaitent donner un coup de pouce à l'internet mobile en Belgique. Et celui-ci en a besoin. Il est vrai que le taux de pénétration de l'internet mobile dans notre pays est monté en flèche ces dernières années : de 16 % en 2011 à 57,5 % fin 2014. Un mouvement de rattrapage qui n'empêche toutefois pas la Belgique de se situer en-dessous de la moyenne européenne (66,7 %).

Ministre de l'Agenda numérique et des Télécommunications, Alexander De Croo : « Cette campagne permet aux gens de découvrir les avantages de l'internet mobile. Je suis ravi que 14 opérateurs mobiles aient uni leurs forces avec 'Digital Belgium'. Nous nous attelons ainsi à résorber le retard de notre pays en matière d'internet mobile et à stimuler davantage l'économie numérique. »

Axel Desmedt, membre du Conseil de l'IBPT : « Un taux de pénétration de la large bande mobile de 57,5 % n'est pas suffisant. Pour remédier à cela, nous souhaitons d'abord, avec le ministre et le SPF Economie, instaurer un climat de confiance avec le consommateur en ce qui concerne l'utilisation de données mobiles. Nous espérons que de nombreux consommateurs pourront, durant le mois d'octobre, découvrir l'internet mobile de manière positive et avantageuse grâce aux actions des opérateurs télécoms. »

Jean-Marc Delporte, président du Comité de direction du SPF Economie : « Avec cette campagne, nous souhaitons encourager les consommateurs n'ayant pas ou peu d'expérience en matière d'internet mobile à découvrir ce dernier pendant le mois d'octobre. Grâce à l'internet mobile, le consommateur a toutes les informations pratiques de la vie quotidienne à portée de main : les dernières nouvelles, les coordonnées

du médecin ou pharmacien de garde, le numéro de téléphone d'un restaurant ... On ne peut pas faire plus simple. »

Visuels de la campagne

http://economie.fgov.be/fr/Pressroom/documentation_conferences_presse/
www.surfmobile.be

SPF Economie, PME, Classes Moyennes et Energie
City Atrium
Rue du Progrès 50
1210 Bruxelles
Belgique
+32 2 277 51 11
<http://economie.fgov.be>

Chantal De Pauw
Porte-parole
+32 476 45 75 95
chantal.depauw@economie.fgov.be